

Abel-Rémusat et sa pensée linguistique sur le chinois

Zhitang DROCOURT
INALCO (CRLAO)

Jean-Pierre Abel Rémusat (1788-1832), dit Abel-Rémusat, est le premier sinologue français, et même européen, au sens moderne du terme. C'est lui qui a, selon Silvestre de Sacy, « renouvelé, par des travaux aussi nombreux que remarquables, la connaissance du langage, de l'écriture et de la littérature [de la Chine]¹ ». Si l'on en croit le sinologue contemporain Charles Le Blanc, pour qui la sinologie se divise en trois phases, après la « sinologie imaginaire » de Marco Polo et la « sinologie religieuse » des missionnaires jésuites, c'est avec Abel-Rémusat que commence l'ère de la « sinologie scientifique² ».

Pour montrer le caractère tout à fait pionnier de ses travaux, dont le temps n'a nullement amoindri la pertinence, notre étude portera plus précisément sur deux grandes problématiques de la linguistique chinoise, à savoir la nature de l'écriture chinoise et le prétendu monosyllabisme de cette langue, et ce, à travers quelques articles et essais d'Abel-Rémusat. Antérieurs à ses *Éléments de la grammaire chinoise* de 1822 et à ses échanges épistolaires (1821-1831) avec Wilhelm von Humboldt³, ces textes sont relativement moins connus, mais tout aussi intéressants. Il s'agit notamment de :

— 1811 : « Essai sur la langue et la littérature chinoises » (que nous abrègerons en « Essai sur la langue »).

Quatre articles qui seront regroupés en 1826 dans les *Mélanges asiatiques*, tome second.

— 1813-1814 : « Sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise » (abrégé en : « Sur le monosyllabisme »).

— 1815 : « Sur l'origine, les progrès et l'utilité de l'étude du chinois en Europe, Discours à l'ouverture du cours de langue et littérature chinoises, au Collège royal, le 16 janvier » (abrégé en « Discours à l'ouverture du cours »).

— 1821 : « Sur les caractères figuratifs qui ont servi de base à l'écriture chinoise » (abrégé en : « Sur les caractères figuratifs »).

1. *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Abel Rémusat*, lue le 25 juillet 1834 à la séance publique de l'Académie des Inscriptions, publiée dans le *Moniteur* du 21 août 1834.

2. Charles Le Blanc, *Profession sinologue*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 54 p.

3. Ces échanges sont finement présentés et analysés par Jean Rousseau et Denis Thouard (éd), dans *Lettres édifiantes et curieuses sur la langue chinoise, Humboldt/Abel-Rémusat (1821-1831)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 338 p.

— 1822 : « Lettre au rédacteur du *Journal asiatique*, sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe » (abrégé en : « Lettre au rédacteur »).

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous présenterons quelques éléments biographiques importants, et nous nous attacherons à décrire brièvement la situation de la sinologie dans la France de l'époque⁴, éléments qui nous permettront d'apprécier mieux encore la portée de la contribution de ce grand savant.

Le parcours intellectuel

Abel-Rémusat naît en 1788 à Paris, ville qu'il ne quittera jamais. Enfant, il ne fréquente ni l'école ni le collège, étant contraint, suite à un accident grave, de « garder la chambre » pendant de longues années. Doué d'un esprit vif, d'une intelligence précoce et d'une passion de savoir, il saura profiter de cette vie sédentaire pour mettre en œuvre, en autodidacte ou avec l'aide de son entourage, un vaste programme de lectures et d'études. Très jeune, il maîtrisait déjà les langues classiques, se passionnait pour l'histoire et s'intéressait aussi à la botanique.

En 1805, à la mort de son père, qui était médecin, Abel-Rémusat, alors âgé de dix-sept ans à peine, se voit contraint de choisir un métier pour subvenir aux besoins de sa mère. Il commence à suivre des cours de médecine à l'École de médecine.

Au cours de sa deuxième années d'études, se produit un événement qui devait changer l'orientation de sa vie : en visitant le cabinet de curiosité de l'abbé Champion de Tersan, il découvre un herbier chinois, qui retient toute son attention. Il y a reconnu quelques plantes, mais il est surtout fasciné par les notices en chinois qui les accompagnent. Résolu à déchiffrer ces caractères, tout en poursuivant ses études de médecine, Abel-Rémusat entreprend seul l'étude de la langue. Mais, comment ? Il n'a pu trouver que quelques dictionnaires chinois-mandchou et c'est en comparant avec les traductions faites par les missionnaires qu'il parvient à déterminer un par un le sens d'un certain nombre de mots et à constituer un petit lexique provisoire. Après cinq ans d'application infatigable, il publie en 1811 son *Essai sur la langue et la littérature chinoises*, un livre de 160 pages qui n'aborde pas moins d'une vingtaine de sujets concernant la langue et

4. Pour reconstituer ces éléments, nous nous sommes notamment référée aux trois documents suivants : (1) Clerc de Landresse. *Notice sur la vie et les travaux de M. Abel-Rémusat*, lue à la séance annuelle de la Société asiatique le 28 avril 1834, publiée dans le *Journal Asiatique*, septembre & octobre 1834, p. 205-231, 296-316 ; (2) Silvestre de Sacy, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. A bel Rémusat*, lue en séance publique de l'Académie des Inscriptions, le 25 juillet 1834, publiée dans le *Moniteur*, 21 août 1834 ; (3) Jean-Jacques Ampère, « De la Chine et des travaux de M. Abel Rémusat », *Revue des Deux Mondes*, novembre 1832 et novembre 1833.

l'écriture⁵. Cet ouvrage, qui relance le débat sur bon nombre de points, se termine par cinq planches de caractères chinois, superbement calligraphiés de ses propres mains et minutieusement annotés et commentés.

En 1813, Abel-Rémusat obtient le titre de docteur en médecine en présentant une thèse en latin sur la médecine chinoise. Puis il commence à exercer dans les hôpitaux.

L'année suivante, peu après la Restauration, une chaire au Collège de France est créée pour lui. Abel-Rémusat n'a que vingt-six ans. C'est la première fois qu'on enseigne le chinois dans un cadre institutionnel et académique, puisque l'École des langues orientales vivantes, l'actuel Inalco, créée en 1795, ne dispensera des cours de chinois qu'à partir de 1840.

Devenu très vite une des grandes figures de l'orientalisme et de l'érudition française, jouissant d'une réputation européenne, Abel-Rémusat est également, entre autres, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (1816), le co-fondateur, avec Silvestre de Sacy, de la Société asiatique (1822), le secrétaire du *Journal asiatique*, et l'un des administrateurs-conservateurs des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale (1824).

À sa mort prématurée à l'âge de 44 ans, il laisse derrière lui de nombreux travaux scientifiques, témoignant d'une érudition très étendue et d'une connaissance de la langue et des auteurs chinois « sans rivale de son temps⁶ ».

La sinologie au début du XIX^e siècle

Quand Abel-Rémusat commença à étudier le chinois en 1806, ce fut, selon les termes de Landresse, « sans guide, sans secours et sans instruments⁷ ». Par un concours de circonstance, la sinologie traversait une période creuse.

« Sans guide » donc. En France, en effet, les quelques savants qui avaient étudié le chinois n'étaient plus. Sans remonter plus haut, nous citerons d'abord l'académicien Étienne Fourmont, mort en 1745. Si l'on en croit Silvestre de Sacy⁸, Fourmont « semble n'avoir jamais bien connu le génie de la langue chinoise ». Cependant, il est vraisemblable que, malgré leurs relations très tendues et très peu amicales, il a pu profiter du savoir d'Arcade Hoang (1679-1716), un Chinois lettré qui vivait à Paris. Fourmont a eu deux élèves, Le Roux Deshauterayes, son neveu, et Joseph de Guignes, morts respectivement en 1795 et en 1800. Une

5. Voici quelques exemples, pour n'en citer que les plus importants, des sujets abordés : les 214 clés ; les six procédés de formation des caractères, dits *lǚshū* ; les styles calligraphiques ; le nombre des traits des caractères ; le *fanqie*, système de notation phonétique en chinois ; les méthodes de classification dans les dictionnaires ; le nombre des tons ; les homonymes ; les mots dissyllabiques, etc.

6. Jean Rousseau, Denis Thouard, *op. cit.*, p. 224.

7. Landresse, *Notice sur la vie et les travaux ...*, p. 219.

8. Silvestre de Sacy, *Notice sur la vie et les ouvrages ...*, p. 7.

petite phrase d'Abel-Rémusat à leur sujet en dit long : « Les premiers qui avaient abordé cette étude voulaient garder tout pour eux, parce qu'ils possédaient peu de choses⁹. »

Toujours est-il que ces orientalistes du XVIII^e siècle étaient sans successeurs et que les milliers d'ouvrages chinois rapportés par les missionnaires restaient stockés à la Bibliothèque royale, rarement ouverts.

Abel-Rémusat se voyait aussi « sans secours ». L'Europe savante avait pu découvrir la Chine et sa civilisation notamment grâce aux missionnaires jésuites qui s'y étaient implantés à partir de la fin du XVI^e siècle. Leurs rapports, appelés « lettres édifiantes et curieuses », constituaient la principale source d'informations sur ce pays et avaient considérablement nourri les esprits pendant le Siècle des Lumières. Mais, suite à la virulente « querelle des rites » qui avait opposé Rome et les jésuites, la Chine avait officiellement interdit toute évangélisation chrétienne à partir de 1723, et les missionnaires, à quelques exceptions près, avaient été expulsés, voire exécutés. Aucun contact n'était plus possible avec la Chine. Et il fallut attendre jusqu'en 1829 pour qu'Abel-Rémusat et quelques-uns de ses élèves rencontrent pour la première fois quatre séminaristes chinois, venus à Paris pour terminer leurs études.

Abel-Rémusat, enfin, étudiait « sans instruments ». N'ayant d'autres titres que celui d'un jeune étudiant en médecine désireux d'apprendre le chinois, il s'est vu refuser par la Bibliothèque royale l'autorisation de consulter les précieux dictionnaires « chinois-européens¹⁰ ». Ce n'est qu'en 1812 qu'il a pu « voir » un dictionnaire latin-chinois, soit un an après la publication de son *Essai sur la langue et la littérature chinoises*. Il décrit ainsi la situation qui était la sienne à ses débuts : « Les sinologues apprécieront les difficultés qui ont dû m'arrêter en traduisant un texte chinois avec un dictionnaire tout chinois, et comprendront qu'il a dû m'arriver souvent, en y cherchant des caractères que je n'entendais pas bien, de les retrouver rendus par des caractères que je n'entendais pas du tout¹¹. »

Par ailleurs, Abel-Rémusat fait remarquer qu'aucune grammaire n'a vu le jour entre 1742, l'année de la publication de la *Grammatica sinica* de Fourmont, et 1814, date à laquelle est publié à Serampore le *Clavis sinica* du missionnaire anglais Marshman¹². On constate, en effet, un fort contraste entre l'époque d'Abel-Rémusat et la très féconde première moitié du XVIII^e siècle, au cours de laquelle les missionnaires avaient beaucoup écrit et publié sur le chinois.

Lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, en janvier 1815, Abel-Rémusat déclare :

9. « Lettre au rédacteur », p. 26.

10. *Essai sur la langue*, p. viij.

11. *Essai sur la langue*, p. ix-x.

12. *Éléments de la Grammaire chinoise*, Paris, Imprimerie royale, 1822, Préface, p. xv.

Nous allons aborder une terre déserte et encore en friche. La langue dont nous nous occuperons dans ce cours, n'est connue que de nom en Europe. À peine, depuis deux cents ans, quatre ou cinq savants laborieux, dans cette partie du monde, en ont acquis une entière connaissance. [...] Nous n'avons aucun modèle à suivre, aucun conseil à espérer ; nous devons, en un mot, nous suffire à nous-même, et tout puiser dans notre propre fonds¹³.

Or, si le domaine de l'érudition était une « terre déserte et encore en friche », l'imaginaire collectif européen était en revanche fertile en préjugés et en idées reçues. Les écrits des religieux des siècles précédents avaient beaucoup attisé la curiosité, en même temps qu'ils avaient entretenu la méconnaissance. Paradoxalement, tout en possédant eux-mêmes une parfaite maîtrise de la langue chinoise, certains d'entre eux avaient laissé accréditer de fausses idées. Comme le dit Abel-Rémusat, « ces rapports confus et des notions vagues, accumulés depuis deux siècles, avaient, pour ainsi dire, entouré les approches [du chinois] de nuages et de ténèbres¹⁴ ». Il se décrit ainsi lui-même :

Chargé le premier d'un enseignement qui n'avait jamais été pratiqué en Europe, il a dû s'occuper sans relâche du soin de dissiper les erreurs et de lever les difficultés dont avait été entourées jusqu'à lui l'étude que son devoir était de propager. Presque tout était à réformer dans cette matière, depuis les notions les plus vulgaires qu'on s'était faites de l'écriture et du langage, jusqu'aux opinions qui avaient cours au sujet de l'esprit philosophique et du génie littéraire de la nation chinoise¹⁵.

« Combattre l'ignorance et les préjugés » et « déraciner certaines erreurs tenaces », tels sont les leitmotivs ou les mots d'ordre que nous rencontrons dans tous ses écrits de l'époque. Et c'est avec Abel-Rémusat que des changements de méthodes et de mentalité se sont réellement opérés tant en sinologie que dans la société savante de l'époque.

Préjugés et idées reçues

Sans entrer ici dans les considérations philosophiques qui, en Occident, animent continuellement les débats entre « les scriptophiles » et « les verbophiles¹⁶ », il est aisé de constater que, dans une société scripturale, beaucoup de personnes ont tendance, souvent inconsciemment, d'ailleurs, à prendre l'écriture pour l'unique forme de la langue et à confondre la langue avec son écriture. Le phénomène est d'autant flagrant lorsqu'il s'agit du chinois, notamment à cause de la prétendue nature « idéographique » de son écriture.

Pour les missionnaires, qui se sont attelés à l'apprentissage de la langue

13. *Discours à l'ouverture du cours*, p. 2.

14. Préface des *Éléments*, *op. cit.* p.xxvii.

15. Avertissement, *Mélanges asiatiques*, tome II, p. ij.

16. Claude Hagège, *L'Homme de parole*, Paris, Fayard, p. 89.

chinoise, outil indispensable à l'accomplissement de leur mission, et qui ne possédaient aucun instrument de travail nécessaire, il était en effet difficile de ne pas se laisser tromper par certaines apparences, tant cette langue est éloignée de tout ce qu'ils connaissaient.

C'est ainsi qu'en décortiquant les caractères chinois, ils furent les premiers à se focaliser sur le seul aspect sémantique de tous les éléments constitutants. Allant jusqu'à chercher à établir une origine biblique de l'écriture chinoise, les « figuristes » du XVIII^e siècle ont cru voir une allusion aux huit personnes embarquant sur l'Arche de Noé dans le caractère 船 « bateau », dont les trois éléments constitutants sont 舟 « bateau », 八 « huit » et 口 « bouche, personne »¹⁷ ! Dès lors, la tentation était trop forte et on arriva inévitablement à des interprétations fantaisistes, fascinantes ou amusantes, mais linguistiquement infondées¹⁸.

Ces interprétations abusives de prétendus « idéogrammes » ou, selon l'expression d'Abel-Rémusat, ces discussions « sans fin sur la forme et l'orthographe des caractères¹⁹ », ont été, par la suite, très largement répandues, en même temps que d'autres idées « généralement peu favorables » sur les Chinois, et ont logiquement induit des préjugés bien établis. Abel-Rémusat les résume ainsi²⁰ :

La langue chinoise est, dit-on, la plus difficile de toutes les langues ; le nombre de ses caractères s'élève à près de cent mille ; les lettrés passent toute leur vie à les étudier²¹, et quand ils sont venus à bout d'en retenir un certain nombre, l'obscurité d'un idiome entièrement dépourvu de formes grammaticales arrête encore ceux même qui en savent le plus.

En ce début du XIX^e siècle, si quelques Européens continuaient à s'intéresser de près ou de loin à la langue chinoise, leurs réflexions ou leurs spéculations se partageaient grosso modo entre deux positions apparemment opposées, mais toutes deux générées par ces idées reçues, aussi biaisées l'une que l'autre.

La première position s'inscrivait dans l'héritage spirituel d'un Leibniz qui,

17. Charles Le Blanc, p. 28.

18. Dans son « Essai sur la langue » de 1811, on constate que le jeune Abel-Rémusat n'a pas pu échapper à ces pièges, lorsqu'il écrit, par exemple : « Si l'on enferme le caractère *champ* sous la clef des édifices, on formera le caractère *miao, temple*, qui au premier coup d'œil exprime laconiquement cette idée complexe : édifice où l'on vient offrir les prémices ou les premières herbes des champs », p. 13.

19. « Lettre au rédacteur », p. 22.

20. « Discours à l'ouverture du cours », p. 11.

21. Ces remarques sont, somme toute, compréhensibles pour son époque, puisqu'elles se réfèrent aux études menées par les lettrés. En effet, les missionnaires qui apprenaient à écrire le chinois étaient avant tout confrontés à la langue savante de la Chine ancienne, dite *wenyan*, un registre exclusivement fondé sur l'écrit et le seul à être étudié par les lettrés. Or, souvent on oublie ou on ignore qu'il existait en parallèle une langue écrite commune, moins noble, qui se référait, à chaque époque, au parler commun (nommé le mandarin depuis le XVII^e siècle) et qui, par conséquent, évoluait avec ce dernier. Voir. Zhitang Yang-Drocourt, *Parlons chinois*, Livre premier, Paris, L'Harmattan, 2007.

admiratif et fasciné, voyait en l'écriture chinoise une algèbre d'idées — notamment grâce à l'analyse selon laquelle chaque élément d'un caractère a un sens —, écriture susceptible de servir de modèle universel. Même si, par la suite, ayant acquis plus de connaissances à ce sujet, Leibniz a renoncé à son idée initiale, la piste sera suivie par d'autres, et on verra former peu à peu un concept très occidental de l'écriture chinoise, une « rêverie idéographique²² » ou un « mythe²³ », qui auront la vie dure.

Le seconde position s'appuyait sur une typologie des langues amorcée par les frères Schlegel qui, reposant sur la conviction que les langues indo-européennes constituent un modèle sensiblement supérieur, devait fatalement reléguer le chinois, langue sans flexion et donc sans grammaire, parmi les langues dites primitives, imparfaites, voire incomplètes, qui font obstacle au développement des facultés intellectuelles. Humboldt, dans les premiers temps de ses échanges épistolaires avec Abel-Rémusat et sans adhérer entièrement aux analyses des frères Schlegel, considère également qu'« il est indéniable que seules les langues grammaticalement formées possèdent une aptitude parfaite au développement des idées²⁴ », et il doutait fort que la littérature chinoise ancienne eût fait montre d'une quelconque suprématie de l'esprit.

Ces deux positions apparemment opposées, l'une, idéalisation « idéographique » et l'autre, classification « primitive », se rejoignent en fait sur le fond, parce qu'elles ont pour la même méprise : en faisant une équation systématique entre syllabe, caractère et mot, on confond l'écriture avec la langue et on prend chaque caractère pour un mot.

Sur la nature de l'écriture chinoise

Pour mieux saisir les réflexions d'Abel-Rémusat, nous jugeons utile de présenter rapidement quelques mises au point faites sur ces questions par des linguistes contemporains.

22. Claude Hagège, p. 107.

23. « The Ideographic Myth » selon la formule de John DeFrancis, in *The Chinese Language: Fact and Fantasy*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1984, p. 133 et suiv.

24. *Sur la naissance des formes grammaticales et leur influence sur le développement des idées* (17 janvier 1822). In Jean Rousseau & Denis Thouard, p. 100.

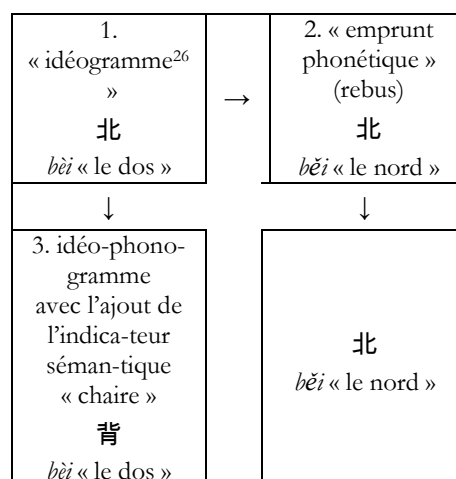
Ce que l'on sait aujourd'hui



Inscriptions sur carapace de tortue datées du XI^e siècle av. A.-C.

Les plus anciens documents qui nous sont parvenus attestant l'usage de l'écriture chinoise remontent au XIV^e siècle avant notre ère. Ces inscriptions sur os ou carapaces de tortue, découvertes à partir de la fin du XIX^e siècle²⁵ et appelés *jiaguwen*, révèlent un système d'écriture déjà assez avancé, malgré leur aspect plus ou moins « figuratif » sur le plan graphique.

Aujourd'hui, nous savons qu'en chinois ancien, un nombre important de caractères se réfèrent directement aux sons de la parole : ce sont notamment, d'une part, ce qu'on appelle les « emprunts phonétiques », fondés sur le principe du rébus et qui opèrent donc une rupture entre le signifiant et le signifié, et d'autre part, les mots phonologiquement dérivés quasi homophones, qui ont un lien tant sémantique que phonétique. Par la suite, pour distinguer les homophones, un grand nombre d'« idéo-phonogrammes » ont été créés : on prend comme base l'emprunt phonétique, auquel on ajoute un élément sémantique.



D'un « emprunt phonétique » à un « idéophonogramme »

Mais, il importe de signaler que, même en admettant que les Chinois aient pu, à l'origine, inventer un petit lot de « pictogrammes » et d'« idéogrammes », on ne possède aucune preuve permettant d'affirmer que ces deux types de dénnotations représentent la première phase dans le développement d'un système d'écriture. Plus important encore, il s'avère qu'aucun document connu n'est entièrement constitué de ces types de caractères.

En revanche, les linguistes font remarquer que, même dans les inscriptions paléographiques, et quel que soit le mode de dénnotation – pictogrammes, idéogrammes, emprunts phonétiques ou idéo-phonogrammes –, tous les caractères correspondent terme à terme à des unités linguistiques, en l'occurrence, à des mots : « *the target object of the denotation of these signs is a linguistic sign – more precisely, a meaningful linguistic unit – whatever the mode of denotation might*

25. Remarquons ce fait important qu'Abel-Rémusat n'a pas eu connaissance de cette forme d'écriture.

26. La graphie ancienne de ce caractère semble montrer deux personnes « dos à dos » : 𠂇

be²⁷. » Cela explique le fait que, du point de vue syntaxique, ces inscriptions présentent une grande similitude avec les textes fondateurs du chinois ancien, notamment en ce qui concerne l'emploi systématique des mots-outils.

Il est vraisemblable que, par la suite, les scripteurs chinois ont cherché à établir un lien avec les sons de la parole, en ajoutant systématiquement ces indicateurs sémantiques pour faire correspondre chaque signe à un morphème. C'est pourquoi, les idéo-phonogrammes sont devenus très vite majoritaires dans l'ensemble des caractères usités. Ainsi, nous rencontrons aujourd'hui encore de nombreuses « familles » de caractères, où se constate aisément le principe d'un syllabaire :

叉 *chā* « fourchette, trident, harpon », 扌 *chā* « harponner » (avec l'ajout de l'indicateur sémantique « main »), 汨 *chà* « bras d'une rivière, confluent » (ajout de l'« eau »), 杈 *chà* « branche fourchue » (« arbre »), 衩 *chà* « échancrure d'une robe ou d'une veste » (« vêtement »), 钗 *chāi* « épingle à cheveux, broche » (« métal »), etc.

Néanmoins, sans jamais évoluer vers une écriture phonographique, ces liens entre la graphie et le son ne sont ni réguliers ni systématiques en écriture chinoise : sans parler des nombreux caractères qui ne possèdent pas d'éléments phonétiques, le même son peut être écrit par plusieurs éléments phonétiques différents et le même élément peut être phonétique dans un caractère et sémantique dans un autre, etc. Cela a abouti à un « syllabaire imparfait²⁸ », qui deviendra de plus en plus « imparfait » à cause de l'évolution de la langue : la graphie reste inchangée, alors même que les sons de la langue ont considérablement évolué. Résultat : l'efficacité sémiographique est devenue dominante, au détriment des efforts initiaux d'une transparence phonographique, qu'elle finira par occulter, au moins en majeure partie.

Le phonétisme de l'écriture chinoise n'a été pris en considération que très tardivement par la linguistique et, de nos jours encore, sa réalité est bien loin d'être reconnue par tous.

Néanmoins, on ne doit pas omettre de citer Peter S. Du Ponceau, président de l'American Philosophical Society et « l'un des plus éminents linguistes américains de la première moitié du XIX^e siècle²⁹ », qui fut le premier, dès 1828, à combattre fermement l'idée répandue d'une nature idéographique du chinois : « *A purely ideographical language, therefore, unconnected with spoken words, cannot, in my opinion, possibly exist. [...] hence the Chinese writing is and can be nothing else than a servile representation of the spoken language, as far as visible signs can be made to represent audible*

27. Redouane Djamouri, « The development of the writing system in Early China : between phonographic necessity and semiographic efficiency », dans Françoise Bottéro et Redouane Djamouri (dir.), *Écriture chinoise, données, usages et représentations*, Paris, EHESS, 2006, p. 12.

28. L'expression est empruntée à Laurent Sagart, « L'emploi des phonétiques dans l'écriture chinoise », dans Françoise Bottéro et Redouane Djamouri (dir.), *op. cit.*, p. 46.

29. John DeFrancis, *op. cit.*, p. 145.

*sounds*³⁰. » Par ailleurs, l'auteur cite Abel-Rémusat – et Champollion – en des termes fort élogieux : « *I have no doubt that the subject will have been treated in a very profound and scientific manner by so able and learned a writer as M. Remusat*³¹. »

Les réflexions d'Abel-Rémusat

Ce sujet, Abel-Rémusat ne le traitera pas spécifiquement comme l'avait espéré Du Ponceau et, pendant quelques années, il a même considéré que « la nature singulière de l'écriture chinoise consiste à représenter immédiatement les idées par des symboles convenus, au lieu de les rappeler à la mémoire par l'intermédiaire des sons³² ».

Pourtant, en 1813, avant même son entrée au Collège de France, il a déjà mentionné les deux types de dénnotations, *kei-ï-yin*, à savoir les emprunts phonétiques, qu'il traduit par « explication du son », et *hing-ching*, les idéo-phonogrammes, qu'il décrit comme « figurant la voix » tout en précisant que ces derniers sont « composés de deux parties, dont l'une détermine le sens, et dont l'autre fait connaître le son³³ ».

Cette position quelque peu ambiguë, on en trouve sans doute une explication dans *Sur les caractères figuratifs* de 1821. Comme son titre l'indique, l'auteur y présente un certain nombre de « signes figuratifs », non pas comme étant l'écriture elle-même, mais comme constituant un inventaire de « termes primitifs » que « les premiers Chinois, à peine sortis de la vie nomade, à peine parvenus au premier degré de la civilisation », auraient utilisés *avant* d'éprouver le besoin de se donner une écriture. Car, d'après lui, le nombre de ces signes ne passe pas deux cents et « avec deux cents images, les premiers Chinois ne composaient pas de livres ». Ainsi, il y voit surtout « un tableau des idées et des connaissances de cette époque », et pour lui, une « étude de la paléographie chinoise » n'aura d'intérêt que si elle est « véritablement l'étude des anciennes traditions, des vieux usages, des mœurs antiques ».

Or, lorsqu'il analyse certains des « idéogrammes », il affirme bien que ce sont des *mots*, et non pas des images d'idées :

[Les Chinois] ont combiné deux à deux ou trois à trois les figures primitives, et ils ont formé par ce procédé une innombrable multitude de signes composés qui offrent des symboles ingénieux, des définitions vives et pittoresques, des énigmes d'autant

30. « Letter from Peter S. Du Ponceau to Captain Basil Hall, R.B.N. » (7 juillet 1828), p. 112. Cette lettre a été incluse, dix ans plus tard, dans l'appendice d'un long texte, intitulé *A Dissertation on the Nature and Character of the Chinese System of Writing, in a letter to John Vaughan, esq.* The American Philosophical Society, Philadelphia, 1838, 123 p. Dans cette dissertation, l'auteur a largement développé ses analyses, dont on trouve une présentation détaillée dans DeFrancis, *op. cit.*

31. Du Ponceau, p. 117.

32. « Discours à l'ouverture du cours », p. 13.

33. « Sur le monosyllabisme », p. 53.

plus intéressantes que *le mot n'en a pas été perdu*, et qu'on n'est pas réduit, comme à l'égard des hiéroglyphes égyptiens, à le deviner en s'abandonnant aux rêves de son imagination³⁴.

Et il est intéressant de signaler que, lors de l'édition de ce texte en 1826, Abel-Rémusat a ajouté à cet endroit une note de bas de page pour rectifier cette remarque à propos des hiéroglyphes : « La date de ce Mémoire suffit pour empêcher toute application équivoque de cette observation. On sent bien qu'elle ne saurait porter sur la découverte toute récente de M. Champollion le jeune, relativement au petit nombre des hiéroglyphes qui ont été pris comme *signes de sons*, et employés avec une valeur *phonétique*. »

Plus tard, il s'appuiera sur l'existence des idéo-phonogrammes pour mieux expliquer ce rapport terme à terme entre la langue parlée et l'écriture : « Comme tout signe simple ou composé a son terme correspondant dans la langue parlée, lequel lui tient lieu de prononciation, il en est un certain nombre qui ont été pris comme signes des sons auxquels ils répondaient, abstraction faite de leur signification primitive, et qu'on a joints en cette qualité aux images, pour former des caractères mixtes³⁵. »

Sur le monosyllabisme du chinois

La confusion de l'écriture avec la langue conduit nécessairement à une autre aberration, qui consiste à soutenir que la langue chinoise est un exemple typique de monosyllabisme, où chaque signe (écrit) représente un mot. À partir de ce postulat, on conclut tout naturellement que, avec ses mots invariables, le chinois ne possède ni de flexion ni de grammaire.

Pour réfuter cette prétendue nature monosyllabique du chinois, « que personne, jusqu'à présent, n'a révoquée en doute, et qui a été posée en principe et répétée mille fois par tous ceux qui ont fait de la langue chinoise l'objet de recherches suivies ou de discussions passagères³⁶ », Abel-Rémusat présente, dans un court essai de quinze pages à peine, rédigé en 1813, une ébauche de ce que les linguistes d'aujourd'hui pourraient appeler « la morphologie du chinois mandarin ». Les analyses qu'il donne sont étonnement perspicaces et modernes.

34. « Sur les caractères figuratifs », p. 43.

35. « Éléments de la grammaire », p. 3.

36. « Sur le monosyllabisme », p. 47.

Les polysyllabes et les particules grammaticales

Abel-Rémusat affirme qu'un grand nombre de mots chinois sont en effet polysyllabiques et ce, dans « les styles kouan hoa (mandarinique), et siao sieï (vulgaire), et même dans le wen tchhang (style oratoire) »³⁷.

Pour illustrer son point de vue, l'auteur cite de nombreux mots qui « s'écrivent avec deux caractères, mais qui expriment une seule idée ». La majorité de ces exemples relève bien de ce que nous savons aujourd'hui des principaux procédés de formation lexicale en chinois, à savoir la composition, l'affixation et la reduplication.

Par exemple, il signale qu'« il est encore d'usage d'ajouter à des mots qui ont un sens déterminé, certaines particules absolument insignifiantes, ou qui perdent dans la composition leur sens primitif » et il prend pour exemples *tseu* (zi 子)³⁸ dans *'ai'tseu* (hāozǐ 蒿子) « armoise » ou *theou* (tou 头) dans *jit'heou* (rìtou 日头) « soleil », mots dans lesquels les suffixes sont vides de sens.

Il fait remarquer également que « souvent on double une syllabe sans que cette reduplication³⁹ ajoute rien au sens ; c'est ainsi qu'on dit *koko* (kēkē 哥哥) pour frère ou monsieur ; *yeye* (yéyé 爷爷), pour mon père, comme chez nous *papa...* ».

Quant à la composition, il mentionne ces mots que l'on forme en rassemblant « des mots synonymes ou presque synonymes, qui n'ajoutent rien à l'idée, mais qui servent seulement à allonger le mot », comme *taïman* (dàimàn 怠慢) « négligent », *khikái* (qǐqài 乞丐) « mendiant », etc.

Même les mots que nous appelons aujourd'hui « simples » n'ont pas échappé à ses analyses. L'auteur signale en effet que, parmi les mots polysyllabes, « un certain nombre de caractères pris séparément n'ont aucun sens, et n'acquièrent une signification que quand ils sont doublés ou groupés », d'autres « ont bien un sens particulier, mais ils le perdent en composition » et ils « signifient une chose quand on les emploie séparément, et une autre chose quand ils sont groupés⁴⁰ ». En effet, il s'agit très souvent des « mots anciens, originairement polysyllabiques, ou des mots étrangers adoptés par les Chinois, [qui ont] été rendus par des caractères sans signification particulière⁴¹ ».

Il donne l'exemple de *Fangfo* (fǎngfú 仿佛)⁴², en montrant que non seulement les deux caractères n'ont pas de rapport avec le sens du composé, mais que, « bien plus, les caractères du mot *fangfo* peuvent être remplacés par d'autres ». Ainsi, « le même mot prononcé peut s'écrire de six autres manières,

37. « Sur le monosyllabisme », p. 58.

38. C'est nous qui ajoutons ici la transcription moderne en pinyin et les caractères.

39. Remarquons que c'est exactement le même terme qu'on emploie aujourd'hui en morphologie lexicale.

40. « Sur le monosyllabisme », p. 50.

41. *Ibid.*, p. 57.

42. Également *Tchbeoutchhang* (chóuchàng 惆悵), *phanghoang* (pánghuáng 彷徨), etc.

avec des caractères tous différents entre eux, et sans analogie avec le sens du composé, quoique ce dernier doive toujours s'entendre et se prononcer de la même manière ». L'existence des variantes graphiques d'un même mot est en effet un argument convaincant contre la soi-disant nature « idéographique » du chinois.

À propos de l'idée selon laquelle la langue chinoise serait entièrement dépourvue de règles grammaticales, l'auteur estime que « les rapports des mots, les cas, les nombres, les genres, les modes, les temps, les personnes, s'y distinguent, autant qu'il est nécessaire, par des articles, des pronoms, des désinences, des augmens, comme dans les autres langues, et surtout par la position relative des différentes parties de la phrase... ».

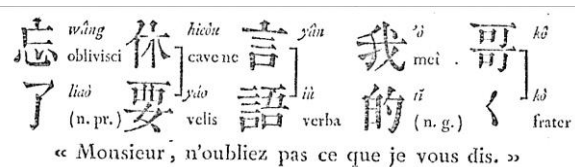
Vu rétrospectivement, même si certaines de ses analyses – celles qui concernent les « cas » des substantifs par exemple – sont assez éloignées de ce que nous savons aujourd'hui de la langue, Abel-Rémusat a le grand mérite d'insister sur un fait majeur, à savoir que même si « thème du mot » (nous dirons aujourd'hui le *radical*) « demeure immuable et toujours distinct de la marque du rapport », cela n'empêche en rien cette langue de comporter un grand nombre de « particules » remplissant toutes les fonctions grammaticales nécessaires.

Pour Abel-Rémusat, « l'addition d'une particule auxiliaire » à son radical verbal n'est pas autre chose qu'une sorte de conjugaison. C'est là une thèse que beaucoup, même parmi nos contemporains, ont du mal à admettre.

L'écriture ne doit pas occulter la réalité de la langue

En effet, on a tant de mal à distinguer la langue de son écriture ! Abel-Rémusat propose de voir les choses différemment : « En demandant à un Chinois non lettré les noms des objets les plus simples, il est impossible qu'il ne se rencontre dans ses réponses un grand nombre de mots qu'on devra prendre pour de véritables polysyllabes, si l'on ne considère que la langue et l'oreille sans avoir égard aux caractères⁴³. »

Pour faire comprendre ce fait essentiel, il propose de « ne faire nulle attention à la division par caractères, et de n'avoir égard qu'à la valeur des syllabes, en réunissant ensemble celles qui concourent à un sens unique⁴⁴ ». Ainsi, dans un passage qu'il a transcrit, les mots sont reliés par groupes de syllabes, exactement comme le font les linguistes d'aujourd'hui : *foutche*



Les mots dissyllabes sont reliés par des crochets.
Extrait des *Éléments de la grammaire*, p. 138.

43. « Sur le monosyllabisme », p. 58.

44. *Ibid.*, p. 59.

(pater), *kianching* (sanctificari), *thianyan* (coelo), *jyyoung* (quotidianum), etc.

Plus tard, dans ses *Éléments de grammaire* de 1822, il ajoute systématiquement des crochets aux groupes de caractères qu'il considère comme des dissyllabes, dont les syllabes ne peuvent être isolées sans perdre leur sens (voir ci-contre).

Dans les *Observations* sur la lettre que Humboldt lui a adressée le 7 mars 1826, Abel-Rémusat explique encore plus clairement qu'il s'attache « à considérer la langue chinoise comme si elle n'eût jamais été écrite, ou qu'elle l'eût été alphabétiquement », car « la prétendue nature monosyllabique » du chinois « tenait à l'usage d'affecter un caractère particulier à chaque syllabe, usage qui n'avait pas permis de ramener à l'unité les parties d'un même mot qui concouraient à l'expression d'un sens unique⁴⁵ ».

Ainsi, ceux qui soutiennent que le chinois est une langue monosyllabique « ont été trompé par les apparences, et ont eu plus d'égard à la forme extérieure qu'à la nature intime de langues qu'ils ne connaissaient pas⁴⁶ ».

Tout cela était décidément révolutionnaire pour son temps. Avec cette thèse « un peu iconoclaste⁴⁷ », Abel-Rémusat ne réussira pas à convaincre ses contemporains. Dès octobre 1832, soit deux mois après sa disparition, Jean-Jacques Ampère (1800-1864), historien et académicien, dans un article intitulé « De la Chine et des travaux de M. Abel Rémusat⁴⁸ », remet déjà en cause le point de vue de celui à qui il est censé rendre hommage, en l'attribuant à un « enthousiasme de la jeunesse trahi par une certaine tendance à l'exagération qui touche au paradoxe » et en n'y voyant tout simplement « la plus mauvaise raison de M. Rémusat » !

En guise de conclusion

Optimiste et confiant, Abel-Rémusat commence la préface de ses *Éléments de la grammaire* en ces termes :

Les obstacles et les préjugés qui se sont opposés jusqu'ici aux progrès de la littérature chinoise en Europe, semblent diminuer de jour en jour ; et l'on peut prévoir le moment où les uns se trouvant levés complètement, et les autres tout-à-fait dissipés, l'étude du chinois deviendra aussi facile que celle de toutes les autres langues orientales, peut-être même que celle de certaines langues européennes⁴⁹.

Malheureusement, la suite de l'histoire nous dira que la méprise faite sur la nature même de la langue chinoise n'était pas simplement due à un manque de connaissances de l'époque. Elle est continuellement alimentée et répétée à l'envi,

45. Rousseau et Thouard, p. 187-188.

46. « Sur le monosyllabisme », p. 61.

47. Rousseau et Thouard, *op. cit.*, p. 257.

48. Voir *supra*, note 4.

49. Préface, p. v.

tant et si bien que le mythe est ancré dans les esprits.

De nos jours, malgré une grande diffusion d'informations et un accès facile à la connaissance, cette langue n'en reste pas moins un cas particulier, tant dans le discours commun que dans certains écrits académiques. Quand on connaît la pensée d'Abel-Rémusat, comment ne pas voir l'énorme régression qui se manifeste aujourd'hui, lorsqu'on lit ou entend dire que « la langue chinoise est une langue idéographique, monosyllabique, invariable et hautement métaphorique en elle-même » ou que « pour la langue chinoise, l'unité fondamentale de la langue n'est pas le mot, mais le caractère d'écriture », ou encore que, « *an ideographic language (such as Chinese) has a great many symbols. The morphology is cumbersome and difficult. It is hard to learn and remember it. Such a language cannot easily be popularized*⁵⁰ » ?

On ne s'étonnera donc pas de voir que les sinologues contemporains se montrent beaucoup moins optimistes qu'Abel-Rémusat : « En examinant les œuvres des sinologues d'hier et d'aujourd'hui, des thèmes et des enjeux récurrents émergent. Fait remarquable, les questions d'antan animent et alimentent encore les débats d'aujourd'hui. Malgré des progrès indéniables, les réponses définitives à ces questions – si une telle chose existe – sont encore pour demain⁵¹. »

50. Ces propos sont respectivement extraits d'un article académique, d'un livre de grammaire et d'un site internet, dont nous ne jugeons pas nécessaire de citer les auteurs.

51. Charles Le Blanc, p. 28.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abel-Rémusat, Jean-Pierre, *Essai sur la langue et la littérature chinoises. Avec cinq planches, contenant des textes chinois, accompagnés de traduction, de remarques et d'un commentaire littéraire et grammatical. Suivi de notes et d'une Table alphabétique des mots chinois*, Paris, Librairies Treuttel et Wurtz, 1811.

Abel-Rémusat, Jean-Pierre, *Éléments de la Grammaire chinoise, ou principes généraux du kou-wen ou style antique, et du kouan-hoa, c'est-à-dire, de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois*, Paris, Imprimerie royale, 1822, 214 p.

Abel-Rémusat, Jean-Pierre, *Mélanges asiatiques*, tome second, Paris, Librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, 1826, 426 p.

Ampère Jean-Jacques, « De la Chine et des travaux de M. Abel Rémusat, *Revue des Deux Mondes*, novembre 1832 et novembre 1833.

Bottéro Françoise et Djamouri Redouane (dir.), *Écriture chinoise, données, usages et représentations*, Paris, EHESS, 2006, 217 p.

DeFrancis John, *The Chinese Language: Fact and Fantasy*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1984, 333 p.

de Landresse Clerc, Ernest-Augustin-Xavier, « Notice sur la vie et les travaux de M. Abel-Rémusat », lue à la séance annuelle de la Société asiatique le 28 avril 1834, publiée dans le *Journal asiatique*, septembre & octobre 1834, p. 205-231, p. 296-316.

Silvestre de Sacy, Isaac-Antoine, « Notice sur la vie et les ouvrages de M. Abel Rémusat », lue le 25 juillet 1834 à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et publiée dans le *Moniteur* du 21 août 1834.

Du Ponceau Peter S. *A Dissertation on the Nature and Character of the Chinese System of Writing, in a letter to John Vaughan, esq.*, Philadelphia, The American Philosophical Society, 1838, 123 p.

Hagège, Claude, *L'Homme de parole*, Paris, Fayard, 1985, 314 p.

Le Blanc Charles, *Profession sinologue*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 54 p.

Rousseau, Jean, et Thouard, Denis (éd). *Lettres édifiantes et curieuses sur la langue chinoise, Humboldt/Abel-Rémusat (1821-1831)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 338 p.